



Conseil de Paris *Séance des 29 et 30 mars 2010*

Vœu présenté par Pascal CHERKI, René DUTREY, les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les Verts relatif à l'intégration d'un projet d'habitat coopératif dans le cadre de l'aménagement du site de Broussais.

Considérant que le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Broussais a connu en 2009 une importante phase de concertation et d'études, qui a débouché sur la présentation d'orientations et de scénarios lors d'une réunion publique le 2 février dernier ;

Considérant qu'hérité des démarches de conception participative des années 1970, l'habitat coopératif est un mode de développement résidentiel porteur de valeurs et riche de sens : propriété collective, sortie du système spéculatif et démocratie dans l'organisation quotidienne des sujets collectifs. Il s'appuie sur des sociétés coopératives d'habitants regroupant des personnes qui veulent gérer et améliorer, ensemble, les logements qu'ils occupent dans un même immeuble ou sur un même terrain ;

Considérant que l'objectif en est triple:

- promouvoir et réaliser des projets exemplaires d'habitats écologiques;
- construire une nouvelle qualité de vie urbaine où habiter ne se résume pas à se loger, en réalisant un équilibre entre l'autonomie des logements privés et la gestion des espaces communs;
- encourager la participation et impliquer les habitants dès le début du projet ;

Considérant qu'il favorise la participation d'habitants aux revenus et aux âges très divers et qui partagent la recherche d'économies en énergie, en eau, en déchets, qu'il permet aussi une solidarité au quotidien (par exemple, mise en commun de moyens matériels : énergies, transports, systèmes d'échanges, entretien outillage, culture, AMAP...) et une implication active dans la gestion du lieu et dans la vie du quartier, et qu'il apporte une solution novatrice aux défis sociaux, économiques et environnementaux ;

Considérant que dans l'opération d'aménagement de Broussais, il est important qu'une expérimentation de ce type puisse avoir lieu, sur un lot à déterminer, pour permettre une plus grande diversité de l'habitat, tout en s'inscrivant dans le respect des équilibres économiques, en cours de négociation entre la Ville de Paris, la RIVP et l'AP-HP ;

Sur proposition de Pascal CHERKI, René DUTREY, des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et des élus du groupe Les Verts, le Conseil de Paris émet le vœu que le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Broussais intègre un programme d'habitat coopératif.